

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

PROGRAMME DE RECHERCHE, ECHANGE D'INFORMATION, SENSIBILISATION ET CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE

Atelier de sensibilisation des populations riveraines Parc National de la Rusizi (secteur Pameraie) sur l'importance de la conservation de la biodiversité

En date du 21 Avril 2023 s'est tenu dans la salle SPOT sis à Buringa un atelier de sensibilisation des populations riveraines du secteur Palmeraie du Parc National de la Rusizi sur l'importance de la conservation de la biodiversité. Cela a été organisé par l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) dans le cadre du programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité issu du partenariat entre l'OBPE et l'IRSNB.

Etaiant présent :

Le Représentant du DG de l'OBPE, le Chef du Parc National de la Rusizi (PNRzi), l'Administrateur de la commune Gihanga, les cadres de l'OBPE, le chef du secteur Palmeraie, le Commissaire de la Police, le Commandant de l'armée, les conseillers communaux, les chefs collinaires, les éléments de la police nationale, les éléments de l'armée, les gardes forestiers, les représentants des associations et coopératives locales.



Vu d'ensemble des participants à l'atelier à Buringa

Mot de bienvenu de bienvenue

Le mot de bienvenu a été prononcé par l'Administrateur de la Commune Buringa, limitrophe au secteur Palmeraie du Parc National de la Rusizi. Il a souhaité un bienvenu aux participants et aux organisateurs de cet atelier pour tout le temps qu'ils allaient passer dans cette commune dans cette activité visant la gestion durable de la biodiversité. Il a rappelé que c'est une joie de sa part et de la population qu'il représente pour avoir l'occasion de renforcer leurs capacités en matière de protection de l'environnement et la gestion durable de l'environnement pour le bien être de la génération actuelle et future.



Mot de bienvenue par l'Administrateur de la commune Gihanga

Il a souligné qu'il s'observe malheureusement des perturbations anthropiques ici et là dégradant les écosystèmes du PNRzi notamment les coupes de bois, les feux de brousses, l'agriculture, etc. L'administrateur a clôturé son mot de bienvenue en réitérant ses vifs remerciements aux organisateurs de cette séance tout en sollicitant d multiplier ce genre d'initiative pour une gestion durable de la biodiversité et les avantages qui en découlent.

Mot d'ouverture

Le mot d'ouverture de l'atelier a été prononcé par Mr Masabo Onesphore qui représentait le Directeur Général de l'OBPE. Il a débuté ce mot remerciant les différents participants à cet atelier qui avaient répondu présent à cette invitation.



Mot d'ouverture par le Représentant du DG de l'OBPE

Il a déclaré que cette activité s'inscrivait dans le cadre d'une formation sensibilisation des populations riveraines et les différents acteurs sur l'importance de la conservation de la biodiversité du PNRzi.

Il a déploré que cette biodiversité, malgré ses multiples intérêts, se retrouve menacée suite aux actions anthropiques et cela sans se rendre compte des impacts environnementaux se traduisant en des hausses de températures s'observant dans la zone.

Il a fini son allocution en soulignant que cette séance était organisée à l'endroit de ces différents groupes cibles, pour les appeler à s'impliquer dans la préservation de cette biodiversité.

Après le mot d'ouverture, Mr Longin NDAYIKEZA a commencé la présentation du jour qui portait sur le thème : « **Importance de la conservation de la biodiversité du Parc National de la Rusizi** ».



Présentation par Mr Longin NDAYIKEZA

Lors de cette présentation, la biodiversité a été défini sous ses trois niveaux notamment la biodiversité écosystémique, la biodiversité spécifique ou biodiversité des espèces et enfin la biodiversité génétique. Egalement, il a été signalé que l'homme est au centre de cette biodiversité qui à la fois peut décider de la sauvegarder ou de la détruire. Dans le cas où l'homme détruit les écosystèmes, grâce au changement d'utilisation des sols, il s'est avéré que leur restauration est souvent coûteuse et parfois impossible?

Il a été expliqué aussi que la biodiversité des Aires Protégées, y compris le PNRzi, regorgent les biens et services qui sont indispensables à la durabilité de notre bien-être, ainsi qu'au développement économique et social actuel et futur. Et que cela se traduisait par leurs différentes fonctions qu'elles assurent à savoir celle de régulation, d'approvisionnement, et culturelles.



Malgré ces intérêts tant écologique et socio-économique de la biodiversité du PNRzi, cette dernière reste menacée par les activités humaines (feu de brousses, le braconnage, la pêche illicite, le coupe de bois, etc.) conduisant à sa dégradation.

Après cette présentation, le débat a été ouvert et les différents participants ont intervenus en saluant l'initiative de ce genre d'atelier de sensibilisation pleine d'informations sur la biodiversité et son importance et que l'homme dans ses actions reste responsable que ça sa soit de la destruction de cette biodiversité ou de sa préservation et de son utilisation durable.



Différentes interventions des participants sur la présentation sur l'importance de la biodiversité du PNRzi

A travers ces différentes interventions les questions suivantes ont été posées:

- Est-ce que tous les acteurs locaux possèdent ou connaissent les textes légaux régissant la gestion du PNRzi et ne serait-il pas possible de les traduire en langue maternelle ?

- Ne serait-il possible de restaurer les écosystèmes dégradés du PNRzi par les essences autochtones qui se raréfient du jour au jour ?
- Y'aurait pas moyen de chercher d'autres alternatives à l'utilisation du bois de chauffage pour réduire la dégradation des écosystèmes liée à cette activité ?
- Ne serait-il possible d'importer les espèces de faunes qui autrefois existaient au PNRzi?
- Ne serait-il possible d'ériger des limites du PNRzi visibles pour réduire l'introduction illégale et les dégâts y relatifs ?

Par rapport à ces questions, des réponses ont été données par le présentateur appuyé par le Chef du PNRzi et les cadres de l'OBPE.



Organisateurs entrain de répondre aux questions des participants

Par rapport à la méconnaissance par les acteurs locaux des textes légaux régissant la gestion du PNRzi, il a été mentionné que des séances de sensibilisation ont été déjà réalisées les années passées mais que si possibilité il y'a de telles séances seront réorganisées. Toutefois, il a été signalé que leur traduction en langue maternelle est envisagé pour tous les textes et lois en général et ceux liés à la gestion des aires protégées et de l'environnement.

Concernant, la restaurer les écosystèmes dégradés du PNRzi à base des espèces dont on observe leur disparition graduelle, il a été signalé que le programme national de reboisement qui existe déjà pourrait aussi intervenir au niveau des aires protégées en proposant des plants d'espèces en voies de disparition.

Au point de vue mis en place des limites du PNRzi visibles pour réduire l'introduction illégale et les dégâts y relatifs, il a été signalé que cette délimitation malgré qu'elle soit coûteuse est en train d'être réfléchi pour être exécuté dans les jours à venir.

Au point de vue la recherche d'autres alternatives à l'utilisation du bois de chauffage pour réduire la dégradation des écosystèmes liée à cette activité, il a été répondu que l'utilisation d'autres sources d'énergie comme la tourbe et le biogaz sont en train d'être étudié au Burundi.

Concernant, la possibilité d'importer les espèces de faunes qui autrefois existaient au PNRzi, il a été répondu que c'est possible mais que ça demande beaucoup de moyens étant donné qu'on doit réfléchir sur la capacité de charge de cette aire protégée afin d'abriter ces animaux.

Après avoir répondu et discuté cette série de question, des travaux en groupes ont été faits afin d'émettre des recommandations. Ainsi, quatre groupes ont été constitués.



Travaux en groupes constitués

A l'issue des travaux en groupes, des recommandations suivantes ont été émises pour une gestion durable et une préservation de la biodiversité du PNRzi:

- Mettre en place un fond pour indemniser les victimes au cas des attaques des animaux du PNRzi pouvant causer des dégâts humaines et matériels
- Vulgariser les lois et les textes en matière de gestion des aires protégées et de leur biodiversité, de protection de l'environnement auprès des communautés locales à tous les niveaux et des décideurs ;
- Traduire ces lois et textes en langue maternelle (Kirundi) pour faciliter leur compréhension par tous les acteurs en général et les communautés locales en particulier ;
- Mettre en application les textes de lois existant pour punir les infracteurs et les décourager à la destruction de la biodiversité.
- Restaurer les écosystèmes dégradés du PNRzi à base des espèces autochtones dont on observe leur disparition graduelle;
- Informer les gestionnaires sur les cas de dépassement des limites par des animaux tels que les hippopotames pour assurer leur sécurité ;
- Chercher des alternatives aux ressources du PNRzi convoitées par les populations riveraines afin de réduire la dégradation des écosystèmes
- Multiplier les séances de sensibilisation auprès des communautés locales et des acteurs locaux sur l'importance de la biodiversité et de sa conservation ;
- Délimiter le PNRzi par des objets rigides et visibles pour limiter l'introduction illégale par les infracteurs.

Clôture de la séance

Enfin, la séance a été clôturée sur les mots de remerciements adressés aux différents participants ayant répondu présent à cette activité malgré leurs multiples occupations et ayant contribué à la préservation de la biodiversité du PNRzi à travers leurs interventions fructueuses. Egalement, des remerciements ont été réitérés auprès de l'Institut des Sciences Naturelles de Belgique à travers son programme CEBiOS qui ne cessent d'appuyer l'OBPE pour une préservation et gestion durable de la biodiversité du Burundi.

Le rapporteur

Mbarushimana Didier

Consultant du CHM-Burundi



Listes des participants

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVGE

OFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi.

Liste de présence à la l'atelier de sensibilisation des populations riveraines du Parc National de la Rusizi sur l'importance de conservation de la biodiversité en date du 21 avril 2023

N°	NOM ET PRENOM	INSTITUTION OU PROVENANCE	E-MAIL OU TELEPHONE	SIGNATURE
1	NDIMUBAMBI Aymas	Militaire	67658441	
2	MTAHUKWAIRE Pierre	Chief de Secteur palmier	76539813	
3	NZAMBIMANA Edouard	Commisariat communal Gitega	62516250	
4	NDJISABE Fabrice	Chief de Zone Bimvye / Akazungu	62442193	
5	TUJISABE Roger	Garde forestier Rusizi	69092438	
6	HARERIMANA J. de Nieu	Garde forestier belin	62216738	
7	MUZEGYIMANA Jean	Garde forestier palm	79332400	
8	NDIMIEREISE Félicité	OBPE / Gitega	79862050	
9	SHIZIMUKAJO Sulemani	OBPE	68482350	

REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVGE

OFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (OBPE)

Projet « CHM-OBPE » du Programme de recherche, d'échange d'information, de sensibilisation et de conservation de la biodiversité au Burundi.

Liste de présence à la l'atelier de sensibilisation des populations riveraines du Parc National de la Rusizi sur l'importance de conservation de la biodiversité en date du 21 avril 2023

N°	NOM ET PRENOM	INSTITUTION OU PROVENANCE	E-MAIL OU TELEPHONE	SIGNATURE
1	ICITEGETSE David	OBPE	icitegetsedavid	
2	NIBITANGA Samuel	OBPE (GITEGA)	nibitangasamuel	
3	IKAZURURUKA Georges	OBPE (GITEGA)	79212477	
4	MURENSCANWARU Iwa	OBPE	79307824	